

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

Délibération n° 2024/04/8

Date de la convocation : 21 mars 2024	La séance débute à 18h30 et se termine à 19h40	Acte exécutoire à compter du : 5 avril 2024	Affichée en Mairie le : 8 avril 2024
--	--	---	--

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 23

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER	Mme KRAOUCHE	Mme DA ROCHA
M. RISSER	Mme OUTOMURO	M. PELTIER
Mme WAGNER	Mme KEUVREUX	M. DOLBEAU
M. NOBILE	Mme COLOMBEY	Mme GATTO
Mme MACAIGNE	M. CHARO	M. VILLA
M. MARRELLA	M. SAUDRY	M. BEN-ARIF
Mme MUHLMANN	M. RUPPERT	Mme STEINBACH
M. DUMON	M. BARBARAS	

Étaient absent(e)s avec procuration (6)

Mme BENCI procuration à M. RISSER
Mme BALZER procuration à Mme WAGNER
M. IORFIDA procuration à M. MARRELLA
M. IAFRATE procuration à M. PELTIER
Mme MOLINA procuration à Mme MUHLMANN
Mme INTERRANTE procuration à Mme GATTO

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

/

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

8. Adoption du Budget Primitif 2024 de la Ville de Rombas

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou avant le 30 avril en cas de renouvellement général des conseils municipaux.

Le budget est un acte de prévision des recettes et des dépenses pour une année donnée. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à exécuter les recettes et les dépenses inscrites. Le budget primitif de l'exercice 2024 s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 620 000,00	9 851 316,24
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	002 - Résultat de fonctionnement reporté		3 768 683,76
=		=	=
Total de la section de fonctionnement		13 620 000,00	13 620 000,00

INVESTISSEMENT

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (Y compris le compte 1068)	5 054 089,16	7 352 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	459 122,08	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 838 788,76	
=		=	=
Total de la section d'investissement		7 352 000,00	7 352 000,00

TOTAL

Total du budget	20 972 000,00	20 972 000,00
-----------------	---------------	---------------

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 25 voix pour et 4 abstentions

- **adopte** le budget primitif 2024 de la Ville de Rombas, équilibré à 13 620 000 € en section de fonctionnement et 7 352 000 € en section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 5 avril 2024

Le Maire



Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



Jonathan DOLBEAU